

---

## LA VILLE DE LYON MET À L'HONNEUR SES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE, DES SERVICES DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

---

Ce vendredi 18 avril, le Maire de Lyon, Grégory DOUCET, a souhaité mettre à nouveau à l'honneur les agents de la police municipale et les agents des services de prévention et de sécurité. Cette 3<sup>e</sup> édition avait pour objectif de saluer leur engagement au quotidien auprès des Lyonnaises et des Lyonnais. Lors d'une cérémonie organisée dans la cour de l'Hôtel de Ville, 13 agentes et agents ont été distingués de la médaille de la police municipale pour acte méritoire. L'occasion également pour le Maire de Lyon, Grégory DOUCET, et l'adjoint délégué à la sûreté, à la sécurité et la tranquillité, Mohamed CHIH, de redire leur attachement à la police municipale garante de la tranquillité publique et de la sécurité des Lyonnaises et des Lyonnais.



@Photo Muriel Chaulet

### La police municipale de Lyon, l'une des plus importantes de France

Créée en 1969, la police municipale de la Ville de Lyon est l'une des plus anciennes et l'une des plus importantes de France. Depuis 56 ans, **la police municipale est au service de la population en assurant des missions de prévention, de sécurité, d'apaisement et d'accompagnement.** Depuis 2020, la municipalité a souhaité renforcer ses effectifs en portant à 365 le nombre de postes. Depuis le début du mandat, c'est près de 180 agents qui ont été recrutés, et le solde de recrutement est désormais nettement positif depuis le début d'année.

**Contact presse :** Leïla KESSI – [leila.kessi@mairie-lyon.fr](mailto:leila.kessi@mairie-lyon.fr)

En organisant une journée de mise à l'honneur des agents de la police municipale et des agents des services de prévention et de sécurité, la Ville de Lyon souhaite montrer sa reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui, au quotidien, sont au plus près des Lyonnaises et des Lyonnais pour les servir et les protéger. Aujourd'hui, **ce sont plus de 550 agentes et agents qui concourent au respect des règles et à la tranquillité des espaces publics de la commune**, en complémentarité avec la Police Nationale, le SDMIS et l'ensemble des acteurs de la sécurité locale, et qui travaillent également à la prévention de la délinquance, à l'accompagnement des personnes vulnérables ou encore à la mise à l'abri des sinistrés.

*« La cérémonie de mise à l'honneur des agents de police municipale et des services de prévention et de sécurité civile connaît sa 3<sup>e</sup> édition et est désormais inscrite dans le calendrier lyonnais. À travers cette journée, la Ville de Lyon met à l'honneur ses agents et valorise une approche globale basée sur une action équilibrée entre prévention et répression et sur la coordination entre les différents services. Une coordination qui permet chaque jour à nos équipes municipales d'être efficaces, et d'avoir des résultats tangibles sur la délinquance à Lyon. », Grégory DOUCET, Maire de Lyon.*

**Au cours de cette cérémonie, la Ville de Lyon a remis 13 médailles de la police municipale à des agentes et à des agents qui se sont distingués** par leur courage, leur investissement ou encore par une carrière exemplaire au sein des différents services de police, de protection et de sécurité.



@Photo Muriel Chaulet

## Communiqué de presse

Lyon, le 18 avril 2025

### **La Ville de Lyon investit dans sa police municipale**

L'action de la police municipale repose sur la proximité, la dissuasion, la rapidité d'intervention, et une approche partenariale avec la police nationale, les bailleurs sociaux, les établissements scolaires ainsi qu'avec les associations qui agissent sur le champ de la prévention et de la sensibilisation. La police municipale de Lyon comptera, au 1<sup>er</sup> mai 2025, **291 agents, 10 de plus qu'au 1<sup>er</sup> janvier**. La municipalité s'est donnée un **objectif cible de 365 postes** d'ici fin 2026.

Ces chiffres attestent d'une **réelle attractivité de la police municipale lyonnaise, reconnue pour son excellence et la diversité de ces missions**. Afin d'attirer de nouveaux agents, dans un marché de l'emploi toujours en forte tension sur le plan national, la municipalité a mis en place une politique volontariste pour la reconnaissance de ses policiers municipaux : **Depuis le début du mandat, la Ville de Lyon a ainsi augmenté le régime indemnitaire global de ces policiers municipaux de près d'un million d'euros.**

Outre la question de la rémunération, la Ville de Lyon entend également avancer sur les sujets liés aux conditions de travail : lancement de l'expérimentation de la semaine de 4 jours, dotations pour améliorer les équipements (achat de 100 caméras piétons en 2023 pour un coût de près de 300 000 euros, de LBD, de nouveaux gilets pare-balles), rénovation des locaux (plus d'un million d'euros consacrés à la rénovation des postes de police ou du bâtiment Dolet Boileau), formation aux violences sexistes et sexuelles, au secourisme, etc.

**Depuis le début du mandat, la Ville de Lyon a consacré 13 millions d'euros d'investissement pour garantir la sécurité des Lyonnaises et des Lyonnais. Sur ces 13 millions, près de la moitié a été dédiée à la vidéosurveillance (modernisation du centre de supervision urbain et augmentation du parc de caméras).**

**Proximité, tranquillité publique et bon respect des règles de circulation et de stationnement au cœur des missions de la police municipale**

- La direction Sécurité, Tranquillité, Sûreté comprend plusieurs unités :



*La police de proximité* est répartie dans neuf postes sur l'ensemble des arrondissements lyonnais. Elle assure des missions de Police Générale et de lien direct avec la population.



*L'Unité de soutien de Proximité (Rive gauche)* assure la surveillance renforcée de la voie publique notamment par des patrouilles pédestres. Créée en 2022, cette unité est composée de 2 brigades. Elle apporte un soutien opérationnel aux postes de police de proximité notamment par des opérations conjointes. Elle prend en compte des missions nécessitant une pluralité d'effectifs et participe à la lutte contre les nuisances sonores, les ventes interdites, les régulations des débits de boissons et est impliquée lors des grands événements lyonnais.



*L'unité cycliste* : son rôle consiste à contrôler l'ensemble des pistes et bandes cyclables de la ville, et veille au respect du code de la route. **Les effectifs de l'unité cycliste ont doublé depuis 2020, et seront encore augmentés d'ici la fin du mandat pour atteindre 25 agents (contre 8 en 2020)**

*Le poste du Parc de la Tête d'Or* : Outre ses équipes piétonnes, il comprend une brigade équestre qui veille au respect du règlement du Parc et des berges du Rhône, et qui assure la sécurisation des sites et de leurs abords. **Ses effectifs ont augmenté de 30% depuis 2020.**



*L'unité mobile de circulation (véhiculée et motorisée)* : Elle assure la gestion des flux de circulation, le respect du code de la route, contrôle du stationnement gênant et abusif et escortes. **Plus de 1 700 opérations de contrôle de vitesse et près de 20 000 verbalisations aux infractions à la circulation routière ont été réalisées en 2024.**



*L'Unité de contrôle du stationnement et de l'espace public (ASVP)* : Elle surveille le bon respect du stationnement payant et gênant, encadre la mise en fourrière des véhicules, et assure le respect de la réglementation en matière de propreté des voies.



*Le groupe opérationnel mobile* : Il effectue des missions spécifiques de tranquillité sur l'ensemble de la commune (dont 2 zones de sécurité prioritaires) et assure assistance aux équipages en difficulté. .



*Le PC Radio* : Il est chargé de la coordination et du commandement opérationnel de tous les services et assure la mission de vidéo-verbalisation. **Près de 30 000 demandes au PC radio ont été enregistrées en 2024.**

## Communiqué de presse

Lyon, le 18 avril 2025



*Le bureau d'ordre et Hôtel de Ville* : Il est chargé des relations avec les usagers, de la gestion du personnel chargé des entrées et sorties de 80 écoles, de la gestion du parc radios portatifs, des statistiques d'activité et de la planification des services d'ordres des manifestations événementielles ou spécifiques (239 en 2024, en hausse de 26% en un an)...



Le pôle formation, composé de 10 agents dont 8 moniteurs, est chargé de mettre en œuvre l'ensemble des formations continues, spécifiques et armement des policiers municipaux comme des ASVP.

➤ La direction Sécurité et prévention est composée de plusieurs services :

- *Le pôle Gestion des crises et risques majeurs* : il est en charge de l'analyse des risques, du suivi et de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, de l'organisation et du pilotage du groupe d'astreinte GERI et de l'élaboration des outils de gestion et de pilotage de crise
- *Le service des enquêtes administratives* : Il réalise la notification d'actes administratifs, les recherches à la demande des tiers autorisés, de l'affichage légal, de la gestion des demandes d'autorisation de tombola, de l'assistance des mairies d'arrondissement pour les cartes d'identité à domicile, des finances, des ressources humaines, et du précontentieux.
- *Le service Etablissement recevant du public et immeuble de grande hauteur* : Il a pour mission la gestion de la Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité, l'instruction des demandes d'autorisation de travaux ERP et IGH, l'instruction des dossiers d'accessibilité...
- *Service Constructions/ Balmes* : Il s'occupe de la mise en œuvre du pouvoir de police générale dans le domaine des constructions et des risques géotechniques, des instructions des dossiers d'urbanisme des projets en zones à risque géotechnique, de la gestion de la Commission des Balmes, de l'instruction des dossiers d'installation de grues, de l'instruction des permis de démolir et participe aux dispositifs de lutte contre l'habitat indigne
- *Prévention de la délinquance et Maisons de justice et du droit* : Ce service est en charge du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, de la mise en œuvre de la stratégie territoriale de sécurité et

**Contact presse** : Leïla KESSI – [leila.kessi@mairie-lyon.fr](mailto:leila.kessi@mairie-lyon.fr)

de prévention de la délinquance, de la prévention sociale, de la prévention de la récidive, de la médiation et accès au droit (MJD), de la gestion des TIG et jobs été, de la prévention situationnelle et des intervenants sociaux en commissariat.

- *Tranquillité publique* : Ce service a en charge le Conseil Lyonnais de la Nuit, la Cellule de veille vie nocturne, la délivrance des licences et autorisations des débits de boisson, la gestion de la Commission Consultative Communale de Sécurité Publique (3CSP) et l'instruction des demandes d'autorisation de manifestations sur l'espace public.
- *Le centre de supervision urbain* : Il gère la vidéo protection et assure la veille vidéo sur l'espace public, la vidéo sécurisation des événements culturels, sportifs et autres manifestations et participe à la collaboration avec les services d'enquêtes de la Police Nationale.

« Nous sommes fiers de nos agents, de leur engagement quotidien et des résultats concrets obtenus. En cinq ans, nous avons relancé les recrutements, modernisé les équipements et amélioré les conditions de travail. Cela a permis à notre police municipale d'être plus présente sur le terrain, plus réactive. En 2024, près de 30 000 interventions, plus de 1 000 interpellations réalisées, 117 000 verbalisations dressées et des centaines d'opérations conjointes menées. Cette mobilisation coordonnée avec l'ensemble des acteurs de la sécurité, en particulier la Police nationale, produit des résultats tangibles : -29 % de dégradations, -10 % de violences volontaires, -19 % de cambriolages en cinq ans. C'est la preuve qu'une action équilibrée, entre proximité, prévention et fermeté, est efficace. », **Mohamed CHIHI, Adjoint au Maire délégué à la Sureté, Sécurité et Tranquillité.**



@ Muriel Chaulet